LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité
et des Travaux publics

Administration des transports publics

RGTR

Luxembourg, le 27.10.2026

AVIS Perturbation 2026/820 du 27.10.2026

RECTIFICATIF VI du 27.10.2026

Objet: Lignes 160, 161, 163, 164, 182, A01, A02, A03, A04, A05, A06, A09, A10, A20, K20, P16, P18, RE3, RE5

En raison de travaux routiers, la N18 (rue de la Gare) à Clervaux sera barrée à toute circulation

du lundi 14 septembre 2026 au mercredi 25 novembre 2026 inclus

Les mesures suivantes seront prises pendant la durée des travaux:

Ligne 160

Les courses d'autobus au départ de Clervaux -Gare routière seront déviées à droite via la N18 (route de Bastogne) - giratoire – N90 – giratoire – CR340 via Reuler – à droite N18 (Cliärrwer Strooss) suite itinéraire normal et vice-versa.

- Ne seront pas desservis les arrêts de Clervaux -Clinique, -Police, -Pl. de la Libération, -Postes, -Place Benelux, -Maison de Retraite.
- Sera desservi exceptionnellement l'arrêt de Reuler-Centre Scolaire.
- Seront desservis exceptionnellement les arrêts de Reuler-Centre Scolaire, -Duerf.

Lignes 161, K20

Les courses d'autobus en provenance de Pommerloch seront déviées après la desserte de l'arrêt Clervaux-Gare routière à droite via la N18 (route de Bastogne) - giratoire – N90 – giratoire – CR340 via Reuler – à gauche N18 (Cliärrwer Strooss) suite itinéraire normal et vice-versa.

- Ne seront pas desservis les arrêts de Clervaux -Clinique, -Police, -Pl. de la Libération, , -Postes, -Place Benelux, -Maison de Retraite.
- L'arrêt Reuler-Hôh Quai 2 remplacé par Reuler-Hôh quai 4.
- Seront desservis exceptionnellement les arrêts de Reuler-Centre Scolaire, -Duerf.

Ligne 164

Les courses d'autobus au départ de Clervaux -Gare routière seront déviées à droite via la N18 (route de Bastogne) - giratoire – N90 – giratoire – CR339 vers Urspelt suite itinéraire normal et vice-versa.

- Ne seront pas desservis les arrêts de Reuler-Centre Scolaire, -Duerf, -Hôh, Clervaux -Clinique, -Police, -Pl. de la Libération, -Postes, -Place Benelux, -Maison de Retraite.

Instruire personnel intéressé!

Lignes A01, A02, A03, A04, A10, A20

Les courses d'autobus au départ de Clervaux -Gare routière seront déviées à droite via la N18 (route de Bastogne) - giratoire – N90 – giratoire – CR340 via Reuler – à gauche N18 (Cliärrwer Strooss) suite itinéraire normal et vice-versa.

- Ne seront pas desservis les arrêts de Clervaux -Clinique, -Police, -Pl. de la Libération, -Postes, -Place Benelux, -Maison de Retraite.
- L'arrêt Reuler-Hôh Quai 2 remplacé par Reuler-Hôh quai 4.

Lignes A05, A06, P16

Les courses d'autobus au départ de Clervaux -Gare routière seront déviées à droite via la N18 (route de Bastogne) - giratoire – N90 – giratoire – CR340 via Reuler – à droite N18 (Cliärrwer Strooss) en direction de Clervaux – à gauche CR325 ver Mecher suite itinéraire normal et vice-versa.

- Ne seront pas desservis les arrêts de Clervaux -Clinique, -Police, -Pl. de la Libération, -Postes, -Place Benelux, -Maison de Retraite.

Ligne A09

Les courses d'autobus au départ de Clervaux -Gare routière seront déviées directement vers Reuler-Centre Scolaire – desserte des arrêts Reiler-Duerf → Reuler Hôh – suite itinéraire normal et vice-versa.

- Ne seront pas desservis les arrêts de Clervaux -Clinique, -Police, -Pl. de la Libération, , -Postes, -Place Benelux, -Maison de Retraite.
- L'arrêt Reuler-Hôh Quai 2 remplacé par Reuler-Hôh quai 4.

Ligne P18

Les courses d'autobus feront demi-tour auprès de l'arrêt Clervaux-Maison de retraite.

- Ne sera pas desservi l'arrêt de Clervaux -Gare routière.

Lignes RE3

Les courses d'autobus concernées en direction de Reuler seront déviées après la desserte de l'arrêt Weicherdange-Café Bourg via le CR322B vers Eselborn – desserte de l'arrêt Clervaux-Gare routière - N18/N90 vers Reuler-Centre scolaire suite itinéraire normal et vice-versa.

- Ne seront pas desservis les arrêts de Weicherdange-Kierch, Clervaux-Maison de retraite, -Postes, Place de la Libération, -Place Benelux, -Police ainsi que la localité de Mecher.

Ligne RE5

Les courses d'autobus en provenance de Troine seront déviées après la desserte de l'arrêt Clervaux-Gare routière seront déviées à droite via la N18 (route de Bastogne) - giratoire – N90 – giratoire – CR340 vers Reuler -Centre Scolaire.

- Ne seront pas desservis les arrêts de Clervaux -Clinique, -Police, -Pl. de la Libération, -Postes, -Place Benelux, -Maison de Retraite.

Ligne 182

Les courses d'autobus auront leur origine/terminus auprès de l'arrêt Clervaux-Maison de Retraite

- Ne sera pas desservi l'arrêt de Clervaux -Gare routière.

Ligne P10

La course 6850 aura son terminus auprès de l'arrêt Clervaux -Gare routière.

- Ne seront pas desservis les arrêts de Clervaux-Maison de Retraite, -Place Benelux, -Place de la Libération.

Ligne 163

Les courses d'autobus au départ de Clervaux -Gare routière seront déviées à droite via la N18 (route de Bastogne) - giratoire – N90 - giratoire – CR340 vers Reuler-Centre Scolaire – demi-tour -CR340/CR339 vers Urspelt suite itinéraire normal et vice-versa.

- Ne seront pas desservis les arrêts de Reuler-Duerf, -Hôh, Clervaux -Clinique, -Police, -Pl. de la Libération, -Postes, -Place Benelux, -Maison de Retraite.

LE GOUVERNEMENT DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des transports publics
Service Transports RGTR

Copies: Gare de Luxembourg.
Permanence, Service Transports RGTR.
Exploitant(s) RGTR concerné(s). Administration(s) Communale(s) de: Clervaux.